



GREATER MONCTON  
WASTEWATER  
COMMISSION

COMMISSION  
DES EAUX USÉES  
DU GRAND MONCTON

PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE LA  
COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

DATE : Le jeudi 15 mai 2014 – 16 heures  
Usine d'épuration des eaux usées

PRÉSENCES : Winston Pearce, président  
Chanel Michaud, trésorier  
Clarence Sweetland, secrétaire  
Daniel Bourgeois, commissaire  
Brian Hicks, commissaire  
Julie Thériault, commissaire  
Bernard LeBlanc, directeur général, CEUGM

Le président souhaite la bienvenue aux personnes réunies.

1. Mot du président et approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est examiné. Le président suggère que l'exposé de XYZ soit avancé au début de la réunion puisque les présentateurs sont déjà sur les lieux. (Les commentaires sont rapportés au point 6.1.2.)

J. Thériault **propose** l'approbation de l'ordre du jour sans modification et C. Michaud **appuie** la proposition. **Adoptée**

2. Approbation des procès-verbaux

2.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 avril 2014-F

J. Thériault **propose** l'approbation du procès-verbal en français avec modifications et D. Bourgeois **appuie** la proposition. **Adoptée**

2.2 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 avril 2014-E

J. Thériault **propose** l'approbation du procès-verbal avec modifications et D. Bourgeois **appuie** la proposition. **Adoptée**

2.3 Examen du procès-verbal (F) de l'assemblée générale annuelle du 21 mars 2014

L'approbation du procès-verbal est reportée à une réunion ultérieure.

2.4 Examen du procès-verbal (E) de l'assemblée générale annuelle du 21 mars 2014

L'approbation du procès-verbal est reportée à une réunion ultérieure.

3. Affaires découlant du procès-verbal du 24 avril 2014 (annexe 1)

Tous les points sont abordés séparément dans l'ordre du jour.

4. Programme de construction d'immobilisations – Études techniques

4.1 Projets d'immobilisations

4.1.1 Programme de construction d'immobilisations 2014 –Rapport d'étape

B. LeBlanc présente la feuille de calcul mise à jour intitulée Programme d'immobilisations 2014 de la CÉEUGM - projets aux étapes de planification / d'étude préliminaire / de conception. Il invite les questions et commentaires sur cette information.

B. LeBlanc signale la visite à Halifax de C. Allain, P. Brown et P. Casas pour rencontrer CBCL et ont fait la visite des installations de Halifax.

Plusieurs questions sont posées et B. LeBlanc apporte des explications.

4.1.1.1 Diagramme de Gantt - Échéanciers des projets d'immobilisations importants en 2014.

Les commissaires examinent le diagramme et aucune question n'est posée.

4.1.2 Projets de R.V. Anderson – (3<sup>e</sup> plateforme, traversée de la rivière)

B. LeBlanc signale que l'annonce a été faite à R.V. Anderson que l'ingénierie pour ces travaux avait été attribuée à cette firme. C. Allain mettra la touche finale au contrat et le soumettra à notre avocat avant qu'il soit présenté à R.V. Anderson.

4.1.3 Mise à jour sur le projet de CBCL visant le traitement biologique

B. LeBlanc signale que CBCL a mis le projet en marche, les prochaines étapes étant de prévoir deux séries de rencontres pour mettre au point les notes ou recommandations techniques. B. LeBlanc indique que CBCL a bien avancé dans les travaux de base. La firme a pris contact avec PPP Canada et les deux parties s'entendent pour dire que les niveaux des prévisions estimatives que CBCL fournira seront acceptables pour faire la demande auprès du programme.

4.1.4 Centre des opérations de l'installation de compostage – date provisoire d'occupation : le 19 mai 2014

B. LeBlanc signale que des membres du personnel se sont rendus sur les lieux aujourd'hui et ont constaté qu'il ne subsiste que 17 lacunes et qu'elles sont de nature mineure. Le système de chauffage fonctionne maintenant et l'occupation se fera à partir de la semaine prochaine. La remorque temporaire sera retournée à son propriétaire au début juin.

4.1.5 Centre des opérations de l'usine de traitement – études préliminaires d'aménagement

B. LeBlanc soumet à l'examen de la Commission les études préliminaires d'aménagement préparées par North 46Architecture. Les options sont abordées et B. LeBlanc fournit d'autres détails sur chacune des options. L'assemblée discute des coûts estimatifs approximatifs des rénovations.

B. LeBlanc signale que le comité de gestion se rencontrera afin de discuter des options et une recommandation sera soumise à la Commission lors de sa prochaine réunion.

La discussion se poursuit et d'autres explications sont apportées.

4.1.6 Matériel et contrats – Recommandations et attributions

4.1.6.1 Recommandations - Projet de récupération de chaleur – Mécanique

B. LeBlanc présente le rapport d'étape sur le projet pilote de récupération de chaleur des eaux usées ainsi que sa recommandation.

D. Bourgeois **propose** que la CÉEUGM approuve la recommandation du personnel et attribue à Ermen Plumbing & Heating Ltd. le contrat d'installation de l'équipement d'essai et de la tuyauterie de l'usine pilote de récupération de chaleur, pour la somme de 69 998 \$ indiquée dans la soumission et un supplément de 685 \$ pour l'inhibiteur de corrosion, et que la CÉEUGM approuve également de procéder avec les éléments qui restent sur la liste selon les coûts estimatifs soumis, et C. Michaud **appuie** la proposition.

**Adoptée**

4.2 Études et rapports techniques

4.2.1 DP visant la conception préliminaire du déversoir d'orage

B. LeBlanc signale que la demande de proposition (DP) visant le déversoir d'orage sera émise la semaine prochaine. Dans l'intervalle, si des questions sont posées, elles devraient être adressées à C. Allain.

4.2.2 DP visant les projets relatifs au Périmètre et systèmes de contrôle de la 3<sup>e</sup> plateforme

B. LeBlanc signale que la Demande de prix (DPrix) sera émise d'ici quelques semaines.

5. Finances et administration

5.1 Rapport financier mensuel – mars 2014

Le rapport financier est examiné. Des questions sont posées et C. Michaud apporte d'autres éclaircissements.

B. LeBlanc donne d'autres détails concernant les recettes du transport des boues septiques

5.2 Mise à jour sur la rencontre avec PWC

Le président signale qu'une rencontre eu lieu récemment avec nos vérificateurs PWC et nous leur avons fourni le Rapport annuel, le rapport Gabbey, nos règlements administratifs et d'autres renseignements. PWC examinera notre demande auprès du PPP et donnera sa rétroaction (pro bono) avant qu'elle soit soumise.

5.3 Mise à jour sur l'implantation de Sage 300

B. LeBlanc signale que le module de comptabilisation des actifs immobilisés a été reçu d'A.C. Stevenson et il est installé dans notre système. A.C. Stevenson a également fourni les données. M. Asplet travaille maintenant à l'aide du système.

5.4 Recommandations pour le renouvellement 2014-2015 de notre assurance

B. LeBlanc présente son rapport sur les offres de couverture 2014-2015 et l'assurance-responsabilité en cas d'atteinte à l'environnement, 2014 à 2017.

Une discussion s'ensuit et B. LeBlanc donne des explications en réponse à des questions.

D. Bourgeois **propose** que la CÉEUGM accepte l'offre d'Assurance Goguen visant l'option « B », soit une police d'assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants, au coût total de 269 529 \$ TVH comprise, et C. Michaud **appuie** la proposition. **Adoptée**

5.5 Gestion du risque – plan de la mise à niveau de la TI et du SCADA

B. LeBlanc présente un document abordant les projets TI-SCADA qui sont ou devraient être entrepris à la Commission. Par suite de l'apparition récente d'un virus informatique à la CÉEUGM, indique B. LeBlanc, M. Asplet élaborera une politique de TI qui définira ce qui est permis, ce qui n'est pas permis et comment certaines questions de TI seront traitées.

Une discussion considérable s'ensuit. D'autres détails suivront lorsque les normes à l'appui de cette politique des TI auront été mises au point.

5.6 Ébauche de politique d'achat et de vente d'avoirs de la CÉEUGM –

Les ébauches de la politique d'achat et de la politique de vente d'avoirs sont examinées.

Une discussion s'ensuit et B. LeBlanc explique les points soulevés.

D. Bourgeois **propose** que la CÉEUGM adopte les politiques avec modifications, et C. Michaud **appuie** la proposition. **Adoptée**

6. Divers

6.1 Rapport du directeur général – mai 2014

B. LeBlanc souligne d'autres éléments de son rapport. Il indique que de bonnes discussions ont eu lieu avec le Fonds PPP Canada ainsi qu'avec PWC et aussi avec Partenariats Nouveau-Brunswick. Il signale qu'à cette étape, PPP Canada fait savoir qu'il ne reste que la demande à faire parvenir, accompagnée d'une faible quantité de documents à l'appui.

B. LeBlanc signale qu'à la suite d'une discussion avec la direction, il a été recommandé d'interrompre la participation et le soutien au partenariat avec Environmental Management System, en raison d'avantages limités, d'une adaptation médiocre, du coût différentiel et de la faible acceptation du programme. Après discussion, toutes les personnes présentes expriment leur appui à cette recommandation.

6.1.1 PPP Canada - Sixième Ronde de demandes de financement – mise à jour

B. LeBlanc indique que la demande auprès du PPP doit être soumise d'ici le 13 juin 2014 si nous voulons que notre demande de financement soit étudiée.

Il est convenu qu'une réunion extraordinaire sera convoquée en vue de discuter de la demande de financement avant qu'elle soit soumise. La réunion a été provisoirement fixée au 10 juin 2014.

### 6.1.2 Commercialisation du compost – Exposé et mise à jour de XYZ

Brian Jamieson fait la mise à jour du dossier du projet de commercialisation du compost auprès de la Commission et distribue un imprimé de l'exposé à toutes les personnes présentes. M. Jamieson a rehaussé sa présentation de commentaires qui ont apporté plus d'éclaircissements sur l'orientation que le projet semble prendre.

Les trois options à étudier sont les suivantes : 1<sup>o</sup> le statu quo, 2<sup>o</sup> l'emballage pour la vente au détail, et 3<sup>o</sup> la vente en gros/en vrac. Les options font l'objet d'une discussion poussée et M. Jamieson donne des explications en réponse à diverses questions.

Le président remercie M. Jamieson pour son exposé.

La présentation débute à 16 h 10 et prend fin à 16 h 55.

La discussion se poursuit et les personnes présentes conviennent que la CÉEUGM doit disposer d'une méthode plus sécuritaire de contrôle de la circulation à l'installation de compostage.

D. Bourgeois **propose** que la CÉEUGM accepte en principe l'option 3, distribution en gros et en vrac, avec les clauses conditionnelles ci-dessous et J. Thériault **appuie** la proposition.

- Premièrement, faire savoir aux municipalités que nous mettons ce compost à leur disposition à un certain prix, et citer le même prix pour chaque municipalité;
- Deuxièmement, que le compost qui reste sera offert aux compagnies d'aménagement paysager, aux terrains de golf et à tout autre acheteur en vrac intéressé. L'acheteur qui offre le meilleur prix aura la priorité d'achat, puis l'acheteur ayant le deuxième meilleur prix aura la possibilité d'en acheter et ainsi de suite jusqu'à ce que le compost soit épuisé;
- Troisièmement, une fois que tous les calculs ont été faits, qu'on émette un communiqué pour indiquer que la CÉEUGM a vendu son compost de l'année pour la somme « X » afin de réduire l'impact sur les contribuables.

#### DÉPÔT DE LA MOTION

La discussion se poursuit après l'expression de cette proposition.

C. Sweetland **propose** que la proposition précédente soit déposée jusqu'à réception d'un rapport de B. LeBlanc portant sur la recherche de marché afin de déterminer quel intérêt suscite le compost, et C. Michaud **appuie** la proposition.

**Adoptée**

6.2 Rétroaction à la demande d'appui adressée aux municipalités et aux députés provinciaux et fédéraux

D. Bourgeois signale qu'il y a eu consensus au conseil municipal de Moncton pour accepter de faire une motion d'appui à la demande de financement de la Commission auprès de PPP Canada. Si cela ne marchait pas, la Commission pourrait revenir vers le conseil municipal de Moncton et demander son appui à la demande auprès du fonds d'infrastructure Chantiers Canada.

6.3 Rapport Gabbey – Examen par la Commission

6.3.1 Mise à jour sur le comité technique

B. LeBlanc signale que la réunion du comité technique se tiendra la semaine prochaine et on s'attend à ce que la recommandation soit finalisée. Par la suite, B. LeBlanc et C. Allain prépareront la recommandation qui sera présentée à la Commission.

On s'attend à ce que le rapport soit présenté à la Commission à sa réunion du mois de juin.

6.3.2 Mise à jour sur l'avancement de la gestion

Le président suggère qu'une copie du rapport d'étape sur la gestion soit remise à Richard Gabbey pour son information. Toutes les personnes présentes expriment leur accord.

6.3.3 Rapport Gabbey, section 2.0 – Structure juridique de la CÉEUGM  
Point 2.8 et recommandation 2.14

C. Michaud suggère que cette question fasse l'objet d'une décision avant le prochain budget. Une discussion s'ensuit.

D. Bourgeois indique que si la recommandation 2.14 du rapport Gabbey était acceptée et mise en œuvre, les membres de la Commission qui siègent aux conseils municipaux seraient exclus quand il s'agit de recevoir une indemnisation. Il suggère également que ces personnes soient indemnisées seulement lorsqu'elles assistent à une réunion et que l'indemnisation ne devrait pas être fondée sur une allocation annuelle.

B. LeBlanc doit fournir des données comparatives à présenter à la Commission avant ses discussions sur le budget de 2015.

7. Points d'information

- 7.1 Sommes à payer – mai 2014
- 7.2 Articles dans le T&T – 2 mai (*Biosolid Compost Grows in Popularity*)
- 7.3 Actualités CBC - 29 avril (*Moncton Compost ...*)
- 7.4 Communiqué de presse du 9 mai – Appellation anglaise modifiée à « Greater Moncton Wastewater Commission »
- 7.5 Article dans le T&T - 5 mai - Richard DeBow
- 7.6 Article dans le T&T – 9 mai «*War for Dieppe water boils over* »

8. Réunion en privé

**MOTION DE PASSAGE À LA RÉUNION EN PRIVÉ**

J. Thériault **propose** l'ajournement de la séance générale et le passage à la réunion en privé, et C. Michaud **appuie** la proposition.

**Adoptée**

**La séance en privé commence à 19 h 20 et se termine à 19 h 30.**

J. Thériault **propose** la levée de la séance générale.

**Prochaine réunion le 19 juin 2014, à 16 h 00.**

**La séance est levée à 19 h 30.**